

Conseil des industriels laitiers du Québec

États financiers

**Non audité – Voir le rapport de mission d'examen du
professionnel en exercice indépendant**

31 décembre 2023

PROJET

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs du
Conseil des industriels laitiers du Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du **Conseil des industriels laitiers du Québec**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états de l'évolution des soldes de fonds, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Conseil des industriels laitiers du Québec** au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été examinés par un autre professionnel en exercice, qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 3 avril 2023.

Québec, Canada
Le

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A136567

Conseil des industriels laitiers du Québec

Bilan

Au 31 décembre

Non audité – Voir le rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

	2023 \$	2022 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	378 349	891 246
Débiteurs [note 3]	125 856	245 536
Frais payés d'avance	4 813	6 754
Partie du prêt à recevoir encaissable en deçà d'un an [note 4]	39 935	45 911
Total de l'actif à court terme	548 953	1 189 447
Prêt à recevoir [note 4]	-	21 190
Placements [note 5]	947 840	308 480
Immobilisations corporelles [note 6]	12 476	13 719
	1 509 269	1 532 836
Passif et soldes de fonds		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus [note 7]	219 779	72 616
Apports reportés - MAPAQ [note 8]	-	28 859
Apports reportés - Bourses d'études [note 9]	19 750	-
Total du passif	239 529	101 475
Soldes de fonds		
Fonds de fonctionnement	277 454	383 549
Fonds des immobilisations	12 476	13 719
Fonds de réserves	566 004	544 198
Fonds FDTA	413 806	489 895
Total des soldes de fonds	1 269 740	1 431 361
	1 509 269	1 532 836

Engagements [note 11]

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil

Administrateur

Administrateur

Conseil des industriels laitiers du Québec

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 décembre

Non audité – Voir le rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

	Fonds de fonctionnement \$	Fonds des immobilisations \$	Fonds de réserves \$	Fonds FDTA \$	2023 Total \$	2022 Total \$
Solde au début de l'exercice	383 549	13 719	544 198	489 895	1 431 361	1 404 926
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(103 257)	(4 081)	21 806	(76 089)	(161 621)	26 435
Investissements en immobilisations	(2 838)	2 838	-	-	-	-
Solde à la fin de l'exercice	277 454	12 476	566 004	413 806	1 269 740	1 431 361

Voir les notes afférentes aux états financiers

Conseil des industriels laitiers du Québec

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre

Non audité - Voir le rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

Fonds	2023				2022	
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds des immobilisations \$	Fonds de réserves \$	Fonds FDTA \$	Total \$	Total \$
Produits						
Cotisations des membres	895 394	—	—	—	895 394	817 164
Congrès et événements	151 854	—	—	—	151 854	95 959
Subventions	115 837	—	—	—	115 837	235 511
Commandites	68 050	—	—	—	68 050	38 500
Intérêts	3 684	—	21 806	19 946	45 436	12 312
Revenus divers	43 317	—	—	—	43 317	41 163
	1 278 136	—	21 806	19 946	1 319 888	1 240 609
Charges						
Frais directs						
Activités du Conseil	234 483	—	—	19 892	254 375	209 237
Congrès et événements	197 378	—	—	—	197 378	104 300
Promotion fromage	82 081	—	—	76 143	158 224	97 590
Représentation	50 972	—	—	—	50 972	28 495
Études et projets	21 492	—	—	—	21 492	42 919
Bourses d'études et commandites	19 350	—	—	—	19 350	7 750
Frais d'administration [annexe I]	775 637	4 081	—	—	779 718	723 883
	1 381 393	4 081	—	96 035	1 481 509	1 214 174
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(103 257)	(4 081)	21 806	(76 089)	(161 621)	26 435

Voir les notes afférentes aux états financiers

Conseil des industriels laitiers du Québec

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

Non audité – Voir le rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(161 621)	26 435
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Intérêts capitalisés sur les placements	(27 910)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	4 081	4 502
	(185 450)	30 937
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement [note 10]	259 675	(205 230)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	74 225	(174 293)
Activités d'investissement		
Encaissement du prêt à recevoir	27 166	-
Acquisition de placements	(919 930)	(308 480)
Dispositon de placements	308 480	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 838)	(2 589)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(587 122)	(311 069)
Variation nette de l'encaisse	(512 897)	(485 362)
Encaisse au début de l'exercice	891 246	1 376 608
Encaisse à la fin de l'exercice	378 349	891 246

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes des états financiers

31 décembre 2023

Non audité – Voir le rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

1) Statuts et nature des activités

Le Conseil des industriels laitiers du Québec [le «Conseil»], a été constitué en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec et est exempté des impôts sur le revenu. Il a comme fonction la promotion et la défense des intérêts collectifs du secteur privé de l'industrie laitière au Québec, principalement dans les phases de fabrication, de transformation et de distribution de produits laitiers et dérivés.

2) Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, «Normes comptables pour les organismes sans but lucratif», qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Instruments financiers

a) Évaluation des instruments financiers

Le Conseil comptabilise initialement un instrument financier créé, acquis, émis ou pris en charge dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Le Conseil évalue ultérieurement ses actifs et ses passifs financiers comme suit :

- L'ensemble des actifs financiers, qui comprennent l'encaisse, les débiteurs (à l'exception des sommes à recevoir de l'État), le prêt à recevoir et les placements, sont évalués au coût après amortissement;
- L'ensemble des autres passifs financiers, qui comprennent les créditeurs et frais courus, sont évalués au coût après amortissement.

b) Dépréciation

S'il existe des indications d'une possible dépréciation d'un actif financier, le Conseil doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- i) pour un actif financier créé ou acquis dans le cadre d'une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence, la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, appropriée à cet actif;
- ii) le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture;
- iii) la valeur de réalisation attendue par le Conseil de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, déduction faite des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Notes des états financiers

31 décembre 2023

Non audité – Voir le rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

Les reprises de valeur sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

c) Coûts de transaction

Pour les instruments financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement, les coûts de transaction directement attribuables à la création, l'émission ou à la prise en charge de l'instrument financier sont comptabilisés à même le coût de l'instrument financier. Ils sont amortis sur une base linéaire en fonction de la durée de l'instrument financier correspondant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

Description des fonds

Fonds de fonctionnement

Le Fonds de fonctionnement regroupe les activités courantes de fonctionnement du Conseil.

Fonds des immobilisations

Le Fonds des immobilisations présente les actifs et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Fonds de réserves

Le Fonds de réserves regroupe les actifs et revenus afférents aux placements, à l'exception des placements investis au Fonds FDTA, détenus par le Conseil.

Fonds FDTA

Le Fonds FDTA sert à appuyer des projets qui contribueront à la croissance du secteur de la transformation alimentaire au Québec et à acquitter toutes dettes, obligations et responsabilités de l'organisme Fonds de Développement de la Transformation Alimentaire inc. « FDTA » en conformité avec une convention de cession et attribution intervenue entre le FDTA et ses membres en septembre 2021.

Notes des états financiers

31 décembre 2023

Non audité – Voir le rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

Constatation des produits

Le Conseil utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus au fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reportés représentent des revenus non dépensés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à des projets spécifiques.

Les revenus de cotisations des membres et des congrès et événements sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de commandites sont comptabilisés lorsque les événements pour lesquels ils ont été reçus ont eu lieu.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé lorsque la recouvrabilité du montant est raisonnablement sûre.

Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

3) Débiteurs

	2023	2022
	\$	\$
Cotisations à recevoir des membres	41 711	33 862
Sommes à recevoir de l'État	26 949	32 071
Subventions à recevoir	12 048	150 243
Autres contributions à recevoir	45 148	29 360
	125 856	245 536

Notes des états financiers

31 décembre 2023

Non audité – Voir le rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

4) Prêt à recevoir

	2023	2022
	\$	\$
Prêt non garanti, portant intérêt au taux de base majoré de 2 % [9,20 % au 31 décembre 2023 et 8,45 % au 31 décembre 2022], remboursable par versements mensuels de 1 766 \$ en capital plus intérêts, échéant en décembre 2024.	39 935	67 101
Partie du prêt à recevoir encaissable en deçà d'un an	39 935	45 911
	<u>-</u>	<u>21 190</u>

5) Placements

	2023	2022
	\$	\$
Obligation, Épargnes Placements du Québec, 5,00 %, échéant en novembre 2033	573 456	-
Obligation, Épargnes Placements du Québec, 5,00 %, échéant en juin 2033	374 384	-
Obligation, Épargnes Placements du Québec, 3,75 %	-	308 480
	947 840	308 480

Notes des états financiers

31 décembre 2023

Non audité – Voir le rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

6) Immobilisations corporelles

	2023		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$
Mobilier et équipement	26 324	22 643	3 681
Matériel informatique	60 983	52 188	8 795
	87 307	74 831	12 476

	2022		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$
Mobilier et équipement	26 324	21 723	4 601
Matériel informatique	58 145	49 027	9 118
	84 469	70 750	13 719

7) Crédoiteurs et frais courus

	2023 \$	2022 \$
Fournisseurs et frais courus	207 573	72 616
Salaires à payer	12 206	-
	219 779	72 616

8) Apports reportés - MAPAQ

Les apports reportés représentent des revenus non dépensés reçus du MAPAQ qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés aux projets Analyse de cycle de vie et Appellation réservée «fromage à poutine».

	2023 \$	2022 \$
Solde au début	28 859	152 870
Apports reçus	83 828	80 000
Sommes utilisées	(112 687)	(204 011)
Solde à la fin	-	28 859

Notes des états financiers

31 décembre 2023

Non audité – Voir le rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

9) Apports reportés - Bourses d'études

Les apports reportés représentent des revenus non dépensés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés aux paiements de bourses d'études en lien avec le programme AEC Technique de transformation du lait en produits laitiers.

	2023 \$	2022 \$
Solde au début de l'exercice	-	-
Apports reçus	26 000	-
Sommes utilisées	(6 250)	-
Solde à la fin de l'exercice	19 750	-

10) Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2023 \$	2022 \$
Débiteurs	119 680	(18 671)
Frais payés d'avance	1 941	(76)
Créiteurs et frais courus	147 163	(62 472)
Apports reportés	(9 109)	(124 011)
	259 675	(205 230)

11) Engagements

Le Conseil s'est engagé en vertu de baux échéant en décembre 2025 totalisant 134 284 \$. Les versements des deux prochains exercices sont les suivants: 2024 - 70 347 \$ et 2025 - 63 937 \$.

12) Instruments financiers

Risques financiers

Le Conseil est exposé à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels le Conseil est exposé.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Conseil est principalement exposé au risque de crédit à l'égard des débiteurs et du prêt à recevoir.

Notes des états financiers

31 décembre 2023

Non audité – Voir le rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

Au 31 décembre 2023, trois membres représentent 72 % des cotisations des membres à recevoir et des autres contributions à recevoir [cinq membres représentaient 92 % des cotisations des membres à recevoir et des autres contributions à recevoir au 31 décembre 2022].

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. Le prêt à recevoir portant intérêt à taux variable expose le Conseil à un risque de flux de trésorerie. Les placements portant intérêt à taux fixe exposent le Conseil à un risque de juste valeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Conseil éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Conseil est exposé à ce risque à l'égard des créiteurs et frais courus.

13) Informations comparatives

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

Conseil des industriels laitiers du Québec

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre

Non audité – Voir le rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

	2023	2022
	\$	\$
Annexe I - Frais d'administration		
Salaires et avantages sociaux	582 468	575 127
Honoraires professionnels	67 299	30 838
Loyer	60 492	58 486
Location et entretien d'équipement	49 794	43 344
Dépenses de bureau	6 765	8 009
Assurances	5 019	4 794
Frais de formation	2 307	7 172
Créances douteuses et irrécouvrables (recouvrées)	860	(9 079)
Intérêts et frais bancaires	633	690
Amortissement des immobilisations corporelles	4 081	4 502
	779 718	723 883